

Consultation préalable à la délivrance d'une AOT. Corniguel. Lot 14 : bâtiment de 650 m2 sur une parcelle de 2399 m2

Autorité délivrant l'autorisation d'occupation du domaine public

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
Mme Isabelle Assih, Présidente,
Hôtel de ville et d'Agglomération
44, Place Saint Corentin
CS 26004 29000 QUIMPER
Tél : 02/98/98/87/83

Objet de la consultation

Port de commerce du Corniguel
Délivrance d'un contrat d'occupation du domaine public portuaire sans droits réels pour une durée de 30 mois à compter du 01/07/2021 portant sur un ensemble immobilier afin d'y développer une activité économique liée au secteur maritime.
Conformément à l'article L.2122-1-1 CG3P qui prévoit la mise en concurrence pour l'attribution des autorisations d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique

Caractéristiques principales de l'ensemble immobilier mis à disposition

Immeubles constituant le lot n°14 du port de commerce du Corniguel à Quimper, situé sur le domaine public portuaire, Avenue du Corniguel constitué de :

- 1 bâtiment d'une surface totale de 650 m² sur un 1 niveau,
 - 1 aire de carénage de 60m²
- Situé sur une parcelle d'une superficie de 2399 m² mise à disposition.

Activité affectataire : construction navale et toute autre activité liée au secteur maritime.

Les terre-pleins du port offrent un accès direct au quai des caboteurs. L'accès au port est soumis aux horaires de marées.

Caractéristiques essentielles de l'occupation

Il sera conclu entre QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE, concédant, et l'occupant, une convention d'occupation du domaine public portuaire non constitutive de droits réels.

Durée d'occupation : 30 mois à compter du 01/07/2021

Redevance annuelle minimum : 4310 € HT – indexation annuelle selon l'indice du cout de la construction

Entretien : entretien courant et grosses réparations à la charge de l'occupant

Date limite de remise des offres

Le **jeudi 16 juin 2021 à 17H00** heure locale terme de rigueur.

Langue dans laquelle elle doit être rédigée : Français

Modalités : L'envoi des candidatures sera fait sous pli recommandé avec accusé de réception postal ou porteur spécial, à l'adresse ci-après :

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
Direction de l'économie
Hôtel de ville et d'Agglomération
44, Place Saint Corentin
CS 26004
29000 QUIMPER

L'enveloppe extérieure portera l'adresse telle qu'indiquée, ainsi que les mentions :

Appel à Manifestation d'Intérêt pour un site au port du Corniguel
« NE PAS OUVRIR »

Contenu de l'offre

Le candidat devra présenter une offre composée :

- **d'un dossier de références administratives**

Un dossier de références administratives reprenant les 7 éléments suivants :

1. Lettre de candidature type DC1 et en cas de groupement d'entreprises, habilitation du signataire représentant le Groupement.
2. Eléments juridiques relatifs à la structure de la société candidate et/ou de chaque membre d'un groupement candidat : forme juridique, date de création, extrait Kbis.
3. Fiches de renseignements type DC2
4. Eléments financiers : bilans et compte de résultats des trois derniers exercices clos.
5. Déclaration sur l'honneur de paiement des cotisations sociales et fiscales ou les attestations équivalentes ou fiche NOTI 2.
6. Attestation sur l'honneur de non-condamnation au titre du travail illégal.
7. Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité avec indication des montants garanties.

- **Une offre d'occupation présentant les éléments suivants :**

- Un mémoire descriptif de l'exploitation envisagée, de son expérience dans l'exploitation de ce type de site, de l'estimation des moyens techniques, financiers et humains qu'il pourrait affecter pour l'exploitation du site.
- Le projet de contrat d'occupation complété et signé incluant une proposition de montant de redevance annuelle, disponible sur le site de Quimper Bretagne Occidentale ou auprès de la direction de l'économie.

Choix du titulaire de l'AOT

Seront recevables les candidatures présentant des garanties professionnelles, techniques et financières suffisantes au vu des déclarations et attestations mentionnés ci-dessus.

Les critères de jugement des offres sont pondérés comme suit :

| Critères et sous-critères | notation |
|--|-----------|
| Valeur technique de l'offre au regard: | 70 points |
| De l'expérience du candidat dans l'exploitation de ce type de site | 30 pts |
| Intérêt du projet d'exploitation et son intégration sur le site | 40 pts |
| Montant de la redevance proposée | 30 points |

Les sous-critères de **valeur technique** seront notés de la manière suivante :

- Très insuffisant : 30
- Insuffisant : 40
- Moyen : 50
- Satisfaisant : 60
- Très satisfaisant : 70

La note du critère portant sur le montant de redevance sera obtenue selon le calcul suivant :

$$\text{(Proposition du candidat / proposition la mieux disante)} \times 30 = \text{note attribuée}$$

Contacts auprès desquels des renseignements peuvent être obtenus :

Direction de l'économie, du tourisme et de l'Innovation de Quimper Bretagne Occidentale

Tel : 02 98 98 87 83

Email : économie@quimper.bzh